

Vous avez besoin d'une personne de confiance pour l'entretien de votre jardin, LE DROIT AU TRAVAIL met à votre disposition un de ses salariés pour prendre en charge :

### **Des travaux de jardinage**

- Tonte du gazon
  
- Taille de haies
  
- Arrosage
  
- Ramassage des feuilles mortes
  
- Débroussaillage, désherbage...
  
- Rempotage

- Préparation du jardin pour la saison froide
- Potager, récolte, cueillette (pommes, quetsche...)
- Conseil...

### **Des travaux de bricolage**

- Petits travaux de réparation et manutention
- Aide au déménagement
- Montage de meubles en kit, de tringles de rideaux
- Abattre ou monter une cloison
- Déposer ou poser une moquette
- Nettoyage de pièces encombrées
- Evacuation des encombrants

- Déneigement

- Petits travaux de peinture, tapisserie, plomberie, serrurerie...

### Secteur d'intervention

**Arrondissement de Haguenau :** Bischwiller, Drusenheim, Haguenau, Herrlisheim, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Soufflenheim...

**Canton de Brumath:** Brumath, Eckwersheim, Hoerd, Kilstett, Schwindratzheim...

### Fournitures du matériel et des produits

S'agissant d'un contrat de *mise à disposition* la réglementation prévoit que l'utilisateur fournisse aux intervenants les produits et les équipements adaptés nécessaires à la réalisation des tâches demandées.

**Pour garantir la sécurité des intervenants les utilisateurs des services d'aide à domicile s'engagent à leur confier des équipements et matériels en bon état de fonctionnement et de sécurité, notamment pour ceux fonctionnant à l'électricité.**

**Frais de dossier : 17,50 €** lors de la première mise à disposition

**Tarif horaire : 17,50 €**